

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01706

Numéro SIREN : 750 931 271

Nom ou dénomination : A.N FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2021 sous le numéro de dépôt 4883



Greffe du tribunal de commerce de Montpellier
C.J.M. - 9 Rue de Tarragone 34070 MONTPELLIER
www.greffe-tc-montpellier.fr - www.infogreffe.fr

JLM/2012 B 01706

A.N FINANCE
355 AVENUE GABRIEL ALDIE
34130 MAUGUIO

Nos références : JLM/2012 B 01706

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : A.N FINANCE

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

355 AVENUE GABRIEL ALDIE
34130 MAUGUIO

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 750931271 R.C.S Montpellier

Le greffier soussigné constate le 15/04/2021 le dépôt, enregistré sous le numéro 2021/4883, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 30/09/2020

Récépissé délivré le 19/04/2021

Le greffier





SARL FIDUCIAIRE AMBROSINO

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

355 AVENUE GABRIEL ALDIE

34130 MAUGUIO

Tél : 04.67.29.40.42 Fax : 04.67.29.25.07

E-mail : fiduciaire@fambrosino.com

COMPTES ANNUELS

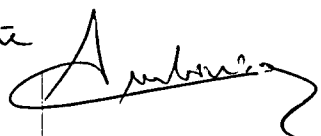
1er Octobre 2019 au 30 septembre 2020

ENTREPRISE :

SARL A.N FINANCE

355 Avenue Gabriel Aldié

34130 MAUGUIO

*Certifié conforme à
l'original par la
gérante* 

Fait à Mauguio, le 08 Mars 2021

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

A.N FINANCE

Etats de synthèse au 30/09/2020

	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois
PRODUITS	
Total	
CONSOMMATION M/SES & MAT	
- 622700 Frais d'actes juridiques	45,80
- 627800 Frais bancaires	256,46
- 628110 Cotisations professionnelles	790,00
Autres achats & charges externes	1 092,26
Total	1 092,26
MARGE SUR M/SES & MAT	-1 092,26
CHARGES	
- 635110 Contribut° économique territoriale	227,50
Impôts, taxes et vers. assim.	227,50
Total	227,50
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 319,76
- 761000 Dividendes Particip Fid Ambrosino	36 770,65
Produits financiers	36 770,65
Résultat financier	36 770,65
RESULTAT COURANT	35 450,89
Résultat exceptionnel	
RESULTAT DE L'EXERCICE	35 450,89

Détail du bilan actif

A.N FINANCE

Etats de synthèse au 30/09/2020

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/20
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
- 261000 Titres Fiduciaire AMBROSINO	491 880,00		491 880,00
- 267000 Créances rattach Participat Fid Amb	36 770,65		36 770,65
Participations et créances rattachées	528 650,65		528 650,65
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	528 650,65		528 650,65
Stocks			
Créances			
Divers			
- 512001 Banque Dupuy de Parseval	147 888,28		147 888,28
Disponibilités	147 888,28		147 888,28
- 486000 Charges constatées d'avance	197,50		197,50
Charges constatées d'avance	197,50		197,50
TOTAL ACTIF CIRCULANT	148 085,78		148 085,78
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	676 736,43		676 736,43

Détail du bilan passif

A.N FINANCE

Etats de synthèse au 30/09/2020

	Net au 30/09/20
PASSIF	
- 101300 Capital souscrit-appelé, versé	1 000,00
Capital social ou individuel	1 000,00
- 106100 Réserve légale	100,00
Réserve légale	100,00
- 106800 Autres réserves	639 637,00
Autres réserves	639 637,00
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>35 450,89</i>
TOTAL CAPITAUX PROPRES	676 187,89
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
- 518100 Banque -Frais à payer	64,51
<i>Découverts et concours bancaires</i>	<i>64,51</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	64,51
- 408100 Fournisseurs - fact. non parvenues	91,53
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91,53
- 448600 Etat - autres charges à payer	392,50
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>392,50</i>
Dettes fiscales et sociales	392,50
TOTAL DETTES	548,54
TOTAL PASSIF	676 736,43

Annexe 1

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.N FINANCE

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	557 914	482	36 771	484	66 035	486	528 650	
TOTAL		490	557 914	492	36 771	494	66 035	496	528 650	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
TOTAL	578	580	582	584	586	588	590	592	594	596
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A. N. FINANCE

Néant

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	23 527	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits imputés	983	519	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	
Déficits reportables	984	23 008			
Déficits de l'exercice	860				
Total des déficits restant à reporter	870	23 008			

IV DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives				381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*				380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

SARL A.N FINANCE
355 AVENUE GABRIEL ALDIE
34130 MAUGUIO
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €
RCS MONTPELLIER : 750 931 271 (2012 B 1706)

RAPPORT DE GESTION
EXERCICE DU 1er Octobre 2019 AU 30 septembre 2020

L'Exercice comptable « 2019/2020 » ressort avec un bénéfice de 35.450 €.

Ce bénéfice résulte de la distribution de dividendes provenant des titres de participation "FIDUCIAIRE AMBROSINO" pour un montant de 36.770€.

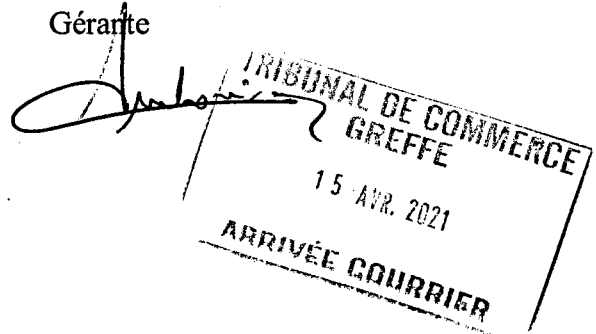
Les charges de l'exercice se sont élevées à 1.320€ alors qu'elles étaient de 1.518€ sur l'exercice précédent.

En janvier 2021, la SARL A.N FINANCE a cédé 2050 parts sociales « FIDUCIAIRE AMBROSINO » à la SASU « QUENCE EXPERTISE COMPTABLE » ce qui générera une plus-value sur titres de participation sur le prochain exercice.

La FIDUCIAIRE AMBROSINO, notre seule participation, a par ailleurs rétabli son volume d'activité et devrait de ce fait distribuer des dividendes en hausse.

Fait à Mauguio, le 8 mars 2021

Nathalie AMBROSINO
Gérante



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 31 mars à 18 heures, les associés de la société « A.N FINANCE », Société A Responsabilité Limitée au Capital de 1.000 euros dont le Siège Social est au : 355 Avenue Gabriel Aldié 34130 MAUGUIO, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le n° 750.931.271 (2012 B 1706), se sont réunis audit Siège afin de statuer sur les résolutions mises à l'Ordre du Jour.

L'Assemblée est présidée par Mlle Nathalie AMBROSINO, propriétaire de 99 Parts Sociales numérotée de 1 à 99.

La Présidente constate qu'est présent :

- La Fiduciaire Melgorienne représentée par M. Pierre AMBROSINO, propriétaire d'1 Part Sociale numérotée 100.

Soit un TOTAL de Parts représentées de 100.

La Présidente déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée peut prendre connaissance des documents déposés sur le bureau de la Présidente :

- Les statuts
- La Convocation
- L'ordre du jour de la présente Assemblée
- Les comptes de Bilan et de Résultat, l'annexe, le rapport de gestion de la Gérance
- Divers documents : Livre d'Assemblée Générale, la comptabilité...
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents requis ont été remis aux associés dans les délais impartis. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2020 et quitus à la Gérance
- Affectation du résultat de l'exercice 2019/2020

NA

PA

La Présidente donne lecture du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos au **30 septembre 2020**. Elle poursuit par la lecture du rapport de gestion de la Gérance et du texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée.

Enfin, la Présidente déclare la discussion ouverte à l'issue de laquelle diverses observations sont échangées. La discussion close et personne ne demandant plus la parole, la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'Ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés, après avoir entendu lecture du Rapport de la Gérance sur les opérations de l'exercice clos au **30 septembre 2020**, approuve lesdits comptes qui se soldent par un résultat bénéficiaire de **35.450,89 €**.

Elle donne quitus entier et sans réserve à Mlle Nathalie AMBROSINO, gérante, pour sa gestion concernant les comptes de l'exercice du **1er octobre 2019 au 30 septembre 2020**.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES.

DEUXIEME RESOLUTION

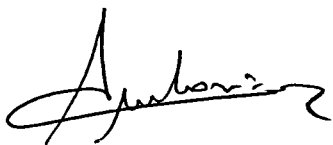
Les Associés décident d'affecter le bénéfice de **35.450,89 €** en compte "Autres Réserves".

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES.

L'Ordre du Jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-verbal signé par la Gérante et l'ensemble des Associés.

Nathalie AMBROSINO
Associée/ Gérante



Fiduciaire Melgorienne/Pierre AMBROSINO
Associée

